Réf: 2150

30 NOV 2023

INSTM

Avis public de sélection de Technicien Supérieur en Protection de l'environnement pour les activités du Laboratoire Milieu Marin

Art.1- Objet de l'annonce

Par le présent avis, l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer se propose de recruter un technicien supérieur en protection de l'environnement ayant un profil couvrant aussi bien la communication que l'environnement.

Art.2- Mission et principales tâches

Le (a) candidat retenu (e) travaillera à plein temps au laboratoire Milieu Marin sous la supervision de Dr. Sana Ben Ismail. Le (a) candidat (e) aura à sa charge les tâches suivantes :

- Participation à des campagnes d'échantillonnage.
- Analyse des données de microplastiques.
- Rédaction de PV et de compte rendu des missions en mer
- Conception et réalisation d'outils, de supports et d'événements de communication
- La contribution à l'organisation des événements scientifiques et de sensibilisation
- Community management
- Tout autre tâche en relation avec les travaux du laboratoire

Art. 3 – Rémunération et modalités de paiement

Le candidat recevra une rémunération mensuelle brute de Mille Cinq Cent Dinars (1500DT, brut).

Art.4 – Durée de la collaboration

La durée du contrat est de huit (08) mois. La date d'effet est celle de la signature du contrat.

Art.5 – Qualifications et compétences requises

Les compétences requises pour réaliser cette mission sont :

1. Diplôme en licence en protection de l'Environnement un autre diplôme en multimédia et marketing sera un atout.
2. Minimum d'expérience de 5 ans en protection environnementale
3. Connaissances des outils informatiques : Microsoft office, logiciel de design (illustrator, photoshop)
4. Une bonne maîtrise de l'anglais et de français.
5. Expérience en échantillonnage de microplastiques et travail de terrain.

L'absence d'une des conditions générales du présent avis, comportera l'exclusion de la procédure de sélection.

INSTM

Art.6 – Procédures et critères de sélection

Les candidatures présentées dans les délais prévus et qui respectent les modalités indiquées dans l'article 5 seront examinées par une commission de sélection. Cette commission sera créée par décision du Directeur Général de l'INSTM.

La Commission évaluera les dossiers des candidats et attribuera une note sur par critère selon les le barème suivant :

Critère	Nbre de points
Conformité des diplômes	Oui = 30 points
	Non = 0 point
Nombre d'années d'expérience <3 ans = 10 points Entre 3 et 5 = 20 points >5ans = 30 points	Oui = 30 points Non = 0 point
Expérience dans des projets et thématique en relation avec la l'océanographie, l'échantillonnage de microplastique, l'environnement et la communication (5 points / attestation)	Oui = 20 points Non = 0 point
Une excellente compétence en design et création graphique	Oui = 15points
	Non = 0
Maîtrise des langues anglaise	Oui = 05 points
	Non = 0 point
Total	/100

La Commission compétente sera responsable d'établir la liste de candidats qui ne seront pas admis, avec une mention à propos de la raison de l'exclusion et le classement des candidats admis avec les notes relatives.

Art. 7 – Conditions de présentation des candidatures

Le dossier de candidature doit parvenir à l'INSTM sous pli fermé portant la mention :

"A ne pas ouvrir"

« Sélection d'un technicien supérieur en protection de l'environnement pour le compte du Laboratoire Milieu Marin, Salammbô»,

et ce par courrier recommandé ou par Rapide Poste ou déposé directement au bureau d'ordre de l'INSTM, Institut National des Sciences et Technologies de la Mer, adresse 28 rue 2 mars 1934 Carthage Salammbô 2025 Tunis, Tunisie. Le cachet du BO faisant foi.

Le dernier délai pour la réception des dossiers est fixé le **29 décembre 2023 avant 14.00 heures.**

Les demandes reçues après la date et l'horaire susmentionnés ne seront pas prises en considération

Art. 8 – Candidature et documentation nécessaire

Afin de son admissibilité, la candidature devra être signée par le candidat et accompagnée par la copie d'une pièce d'identité en cours de validité.

Les candidats devront déclarer, sous leur responsabilité, de remplir les conditions générales et professionnelles détaillées dans l'article 5 et annexer la documentation suivante :

1. Demande de candidature au nom de Mr. le directeur général de l'INSTM
2. Lettre de motivation
3. Une copie du document d'identité (CIN)
4. Curriculum Vitae
5. Diplôme/Documents/attestations/Déclaration sur l'honneur liés aux conditions de l'art.5).

Art. 9 – Mention supplémentaire

L'INSTM se réserve le droit de vérifier toute déclaration faite par le candidat avant la signature du contrat.

Le Directeur Général de l'INSTM

Prof. Hechmi MISSAOUI

Missaoui Hechmi
Chargé du Fonctionnement de l'Institut
National des Sciences et Technologies
de la mer